

# Règlement du championnat par équipes BLACKBALL District Charente-Limousin Saison 2018/2019

Version du 25/09/2018

## 1. Préambule

En accord avec le code sportif national Blackball, le district Charente Limousin de la ligue de billard de la Nouvelle Aquitaine propose aux équipes un championnat leur permettant de pratiquer ce sport régulièrement. Si le code sportif national évolue, ce présent règlement peut éventuellement subir des modifications au cours de la saison.

Ce championnat doit être attractif pour les licenciés et doit permettre de classer les équipes de façon régulière. Il doit permettre aussi de respecter l'ensemble des joueurs et équipes quelque soient leurs niveaux de jeu.

Les championnats de France sont des compétitions organisées sous l'égide de la Fédération Française de Billard. Le championnat de France débute avec les éliminatoires dans les districts (pour les ligues qui en ont), puis une finale de Ligue qualificative pour les Finales de France.

Pour y participer, les joueurs doivent posséder une licence FFB et être à jour de son paiement (y compris l'adhésion du club). Leur club doit également s'être acquitté de l'inscription de l'équipe auprès de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les bordereaux d'engagement à un championnat seront remplis par le président ou le secrétaire du club du joueur, et adressés au responsable sportif Blackball de la Ligue Nouvelle Aquitaine, ou à son représentant du district.

Une semaine avant la première compétition toutes les données administratives et financières des clubs doivent être à jour. Le bureau de la ligue donnera les informations au responsable de la commission sportive Blackball de chaque District.

## 2. Communication

Le calendrier devra être diffusé le plus tôt possible à tous les responsables des clubs blackball. Chaque responsable de club est chargé de l'afficher et de le diffuser aux membres de son club.

Chaque licencié a la possibilité de recevoir les informations de la Ligue (résultats, classements...) par simple demande par mail à christophe.jude@orange.fr

Le calendrier et les règlements des championnats seront diffusés par le responsable du district Blackball Charente Limousin, dès que ce règlement est validé par le responsable de la commission Blackball de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les classements seront diffusés dans les 48heures après les compétitions.

Ils seront diffusés aux responsables sportifs et aux joueurs ayant donné leurs mails.

Ils seront disponibles sur le site de la Ligue en fichier téléchargeable : <http://alpc.billard.free.fr/>

## 3. Championnats par équipe du District Charente Limousin

### 3.1 Composition des poules du district Charente Limousin

Le championnat par équipe sera réparti hiérarchiquement en 2 divisions : DN3 division nationale 3 et DR1 division régionale 1.

La DR1 sera répartie en 2 poules à orientation géographique (Limousin – Charente). En cas d'inscription de nouvelles équipes, une poule DR2 en Charente et/ou en Limousin pourra être créée. Le classement de la saison n-1 sera pris en compte pour harmoniser les poules. A noter, la possible intégration d'équipes de départements limitrophes de l'ancienne région.

### 3.2 Inscriptions

Les clubs doivent remplir les bordereaux d'inscriptions édités par la ligue.

Le montant de l'inscription de l'équipe sera diffusé par la nouvelle Ligue ALPC dès que les dispositions financières seront votées. Chaque équipe devra avoir un capitaine et mentionner les coordonnées téléphoniques sur le bordereau d'inscription de son équipe.

Chaque équipe pourra inscrire de 4 à 8 joueurs.

Chaque équipe devra être à jour de sa cotisation à la ligue Nouvelle Aquitaine le jour de la première journée de championnat.

### 3.2.1 Joueur Volant

Définition succincte : un joueur volant est un licencié du club qui peut remplacer un des joueurs d'une équipe de son club sous certaines conditions.

Objectif : quand une équipe se retrouve à 3 joueurs pour une journée de championnat (en district ou ligue) un joueur licencié au club peut venir compléter cette équipe de 3 joueurs pour faire le 4<sup>ème</sup> et ainsi aider son équipe à défendre ses chances dans le championnat.

Conditions à respecter pour le joueur volant :

- Ne pas jouer contre sa propre équipe
- Le joueur volant est inscrit dans une équipe ou pas
- Une équipe qui accepte un joueur volant doit être au maximum à 3 joueurs préalablement désignés dans le bordereau officiel de l'équipe.
- Un joueur volant ne peut jouer que 3 fois maximum dans une autre équipe du club
- Les équipes des clubs ne peuvent pas faire appel au joueur volant lors des 2 dernières journées du championnat :
  - o En DN3 les J17 et J18
  - o En DR1 : les 2 dernières journées des matchs aller et les 2 dernières journées des play-off et play-down
- Le joueur volant ne peut pas jouer dans 2 équipes lors de la même journée de championnat
- Un joueur volant, s'il est inscrit dans une équipe, ne peut pas jouer dans une équipe de niveau inférieur.
- Le responsable de la poule doit être prévenu avant le début du match qu'une équipe utilise un joueur volant.

Sous ces conditions, si le club en a l'effectif, une équipe peut faire appel à plusieurs joueurs volants en cours de saison. Les statistiques de la poule où le joueur volant joue intégreront la performance de ce joueur.

Un joueur volant, dans le classement individuel des stats des poules par équipe, peut se retrouver dans plusieurs poules différentes.

### 3.3 Mutation d'une équipe

Une équipe pourra garder son niveau d'une saison à l'autre si elle change de club à condition que :

- 3 joueurs de l'ancienne équipe la composent.
- le président du club sortant donne son accord par mail au responsable de la commission sportive blackball.

Rappel : les équipes appartiennent aux clubs. En cas de non inscription d'un club (ou sa disparition) pour la nouvelle saison, une équipe avec 3 joueurs de l'ancienne équipe peut conserver son niveau dans son nouveau club.

Si le club conserve son équipe, des anciens joueurs de cette même équipe ne peuvent pas prétendre conserver le même niveau si elle fonde une nouvelle équipe dans un autre club.

### 3.4 Arrêt d'une équipe dans un club

Un club peut déclarer une de ces équipes forfait pour la saison suivante. Le club ne pourra pas inscrire une nouvelle équipe avec 3 membres de cette ancienne équipe, sinon cette équipe sera reclassée dans sa poule respective.

### 3.5 Jour de match

Les matchs se dérouleront le vendredi soir pour les DN3 et DR1.

Pour les matchs du vendredi, les équipes doivent être présentes à 20h30 dans la salle où se déroule le match pour remplir la feuille de match et le début du match ne devra pas excéder 20h45, sauf accord entre les capitaines. Pour les matchs se déroulant sur 1 seul billard, il convient aux 2 capitaines de bien s'entendre sur un début de match à 20h30 afin de respecter les fermetures des établissements. Les clubs possédants plusieurs billards sont priés de faire débiter les matchs sur 2 billards, au moins sur les 2 premières sessions (les 8 premiers matchs) afin de respecter les fermetures d'établissement et de respecter le temps de trajet retour des équipes extérieures.

### 3.6 Report de match

Seule la Commission du District peut reporter une journée de championnat pour les raisons suivantes :

- Fermeture de l'établissement pour congés annuel,
- Intempéries,
- Modification du calendrier National,

- Circonstances exceptionnelles (décès, accidents, drames...),
- Journée programmée sur une date de Tournoi National.

Une demande par mail au responsable de la commission Blackball du district, par le capitaine d'équipe, avant le jeudi soir veille du match 20h00 est obligatoire pour que la demande soit recevable en attente de la décision de la commission sportive du District.

### 3.7 Match Forfait

#### 3.7.1 Forfait excusé

Le capitaine doit prévenir le capitaine de l'équipe adverse avant le vendredi 18h00. Les 2 capitaines doivent confirmer le forfait par mail au responsable de la commission Blackball et ce avant le dimanche soir 20h00. Si le capitaine de l'équipe qui déclare forfait n'a pas envoyé de mail, le forfait sera considéré comme non excusé.

L'attribution des points au classement par équipe et pour les Stats individuels se feront suivant le même barème suivant :

- Pour l'équipe bénéficiant du forfait : +4pts au classement et +8 pts au goal-average,
- Pour les stats individuels : les 4 titulaires (les 4 joueurs les mieux classés au classement des stats individuels) +4pts,
- Pour l'équipe forfait : Opt au classement et Opt au goal-average,
- Pour les stats individuels : pas de pénalité, 0 pt.

#### 3.7.2 Forfait non excusé

**Si une équipe ne s'est pas présentée à 20h45 et n'a pas téléphoné soit au bar soit au capitaine, elle perdra une manche toutes les 5 minutes. A 21h30, elle aura match perdu.** Un match forfait NON excusé sera prononcé quand une équipe n'aura pas prévenu par téléphone le capitaine adverse du forfait. Si l'équipe adverse s'est déplacée et que le forfait est annoncé sur place, il sera aussi considéré comme Forfait non excusé.

Si une équipe déclare 3 forfaits NON EXCUSES dans la saison, elle sera déclarée Forfait Général pour la fin de la saison pour toutes les compétitions où elle est engagée. Elle ne pourra prétendre à aucune prime ni qualification en équipe et sera reléguée en division inférieure la saison suivante. Le dossier sera envoyé à la commission de discipline qui statuera sur d'éventuelles sanctions si cette équipe participe aux Tournois nationaux.

L'attribution des points au classement par équipe et pour les Stats individuels se fera suivant le même barème suivant :

- Pour l'équipe bénéficiant du forfait : +4pts au classement et +8 pts au goal-average,
- Pour les stats individuels : les 4 titulaires (les 4 joueurs les mieux classés au classement des stats individuels) +4pts,
- Pour l'équipe forfait non excusé : -4 pts au classement et -16 pts au goal-average,
- Pour les stats individuels : les 4 titulaires (les 4 joueurs les mieux classés au classement des stats individuels) -10 pts,

Rappel : toutes les équipes inscrites dans la ligue DE Nouvelle Aquitaine ne sont pas obligées de participer au championnat régional pour pouvoir s'inscrire aux Tournois Nationaux par équipe.

#### 3.7.3 Forfait général

Une équipe sera déclarée forfait général si elle a fait 3 forfaits non excusés au cours de la saison et ce dans toutes les compétitions où elle est engagée (championnat et coupe) ou si elle a fait 4 forfaits excusés ou non excusés.

Tous ces matchs aller-retour ne seront pas comptabilisés. Donc une mise à jour du classement sera effectuée.

Si cette équipe s'inscrit la saison suivante, elle sera déclassée en division inférieure.

### 3.8 Les feuilles de match

#### 3.8.1 Généralités

Les feuilles de match officielles éditées par la ligue doivent être utilisées (16 manches).

Le match de championnat se joue à 4 contre 4 avec la possibilité de 2 remplaçants par match. Un remplaçant peut entrer après le 4<sup>ème</sup> match. Un joueur remplacé ne peut plus rejouer. Les remplaçants peuvent entrer dans n'importe quel ordre.

Une équipe peut jouer son match avec un minimum de 3 joueurs. En dessous de 3, elle sera déclarée forfait.

Les feuilles de match devront être envoyées par SMS ou mail stipulés sur le bas de la feuille de match.

ATTENTION : les feuilles de match sont à envoyer avant le dimanche soir 20h00.

**Les feuilles de match doivent être LISIBLES. Les NOMS et PRENOMS doivent apparaître entièrement et les surnoms sont interdits.**

**C'est l'équipe qui reçoit qui envoie la feuille de match aux coordonnées stipulées en bas de la feuille de match.**

#### 3.8.2 Pénalités

**Tout envoi de la feuille de match au-delà de 20h00 le dimanche soir de la journée concernée entrainera un avertissement la première fois, puis 1 point de pénalité au classement par équipe pour les dépassements suivants.**

### **3.8.3 Détermination de la casse : tirage à la Bande**

En harmonisation avec le règlement national FFB, le tirage à la bande sera effectué à chaque partie. Le joueur gagnant décidera de casser ou de laisser la casse à son adversaire.

## **3.9 Déroulement des championnats**

### **3.9.1 DN3 :**

Le championnat se déroule en 1 seule poule en matchs aller-retour.

Points attribués : 4 pour une victoire, 2 pour un match nul, 1 pour une défaite, 0 pour un forfait excusé et -4 pour un forfait non excusé.

Le premier du classement DN3 est déclaré champion de District Charente Limousin DN3.

En cas d'égalité de point c'est le point-avérage particulier entre les 2 équipes qui prime, et si toujours égalité c'est la différence entre match gagnés et perdus de la saison qui les départagera, puis en critère 3 le plus grand nombre de matchs gagnés, puis en dernier recours un match d'appui se déroulant en 15 manches en terrain neutre.

### **3.9.2 DR1 :**

Principe : Le championnat se déroule en 2 poules géographiquement réparties : 12 équipes en Charente et 12 en Limousin.

La 1<sup>ère</sup> phase sera les matchs allers. Les matchs retours se feront uniquement entre les équipes classées à la fin des matchs allers, de 1 à 6 (play off) et les équipes classées de 7 à 12 pour la DR1 Lim, 7 à 12 pour la DR1 Char (play down). Les points acquis lors de la phase aller seront conservés pour faire les classements avec les matchs retours. Chaque poule, DR1 Lim et DR1 Char aura un classement séparé : play off et play down.

Le premier du classement de la poule play off DR1 Limousin et DR1 Charente se rencontreront pour attribuer le titre de champion de District DR1. Cette rencontre se déroulera sur un match sec en 15 manches début mai (date à confirmer) en terrain neutre choisi à équidistance des 2 clubs. Le vainqueur est déclaré champion de District Charente Limousin DR1.

Points attribués : 4 pour une victoire, 2 pour un match nul, 1 pour une défaite, 0 pour un forfait excusé et -4 pour un forfait non excusé.

En cas d'égalité de point c'est le point-avérage particulier entre les 2 équipes qui prime, et si toujours égalité c'est la différence entre match gagnés et perdus de la saison qui les départagera, puis en critère 3 le plus grand nombre de matchs gagnés, puis en dernier recours un match d'appui se déroulant en 15 manches en terrain neutre.

## **3.10 Qualification à la Finale de Ligue Nouvelle Aquitaine par équipe**

Le quota des équipes qualifiées par district pour la finale de ligue sera diffusé en cours d'année. Les équipes qualifiées pour la finale de ligue Nouvelle Aquitaine du district Charente Limousin, se feront dans l'ordre suivant :

1. 1<sup>er</sup> DN3
2. 2<sup>ème</sup> DN3
3. 3<sup>ème</sup> DN3
4. 4<sup>ème</sup> DN3
5. 5<sup>ème</sup> DN3
6. 6<sup>ème</sup> DN3
7. 7<sup>ème</sup> DN3
8. Champion de District DR1
9. Vice-champion de District DR1
10. 8<sup>ème</sup> DN3

## **3.11 Montées/Descentes**

### **3.11.1 DN3**

La DN3 2019/2020 (10 équipes) sera constituée selon les critères suivants :

- 1 – Les 8 premiers au classement DN3 de la saison 2018-2019,
- 2 – Les équipes ayant gagné sportivement la montée en DN3 (1<sup>er</sup> DR1 Limousin et 1<sup>er</sup> DR1 Charente),

3 – En cas de non inscription d'une ou plusieurs des 10 équipes DN3 pour la saison 2019-2020, des équipes seront repêchées dans l'ordre suivant (par rapport au classement 2018-2019) : 9<sup>e</sup> DN3, 2<sup>ème</sup> DR1 Limousin ou 2<sup>ème</sup> DR1 Charente, selon le mieux classé dans sa poule au % de victoires.

Les équipes repêchées au classement de la DR1 Limousin et de la DR1 Charente auront la possibilité de refuser la montée.  
Les équipes de DN3 ne pourront pas refuser leur maintien.

### 3.11.2 DR1 Limousin

Le 1<sup>er</sup> de la DR1 Limousin 2018-2019 monte en DN3 pour la saison 2019-2020. Pas de possibilité de refuser la montée.

La DR1 limousin 2019/2020 (jusqu'à 14 équipes) sera constituée de la manière suivante :

- 1 – Le 9<sup>ème</sup> de la DN3 (ou pas si ce sont des équipes de Charente),
- 2 – Les équipes restantes,
- 3 – Les nouvelles équipes.

La commission se réserve le droit de créer une poule DR1 supplémentaire en cas d'arrivée de nouvelles équipes, sachant qu'une poule ne peut excéder 12 équipes pour un championnat en match aller/retour, 14 équipes pour un championnat aller/play off/play down.

### 3.11.3 DR1 Charente

Le 1<sup>er</sup> de la DR1 Charente 2018-2019 monte en DN3 pour la saison 2019-2020. Pas de possibilité de refuser la montée.

La DR1 Charente 2019/2020 (jusqu'à 14 équipes) sera constituée de la manière suivante :

- 1 – Le 9<sup>ème</sup> de la DN3 (ou pas si ce sont des équipes du Limousin),
- 2 – Les équipes restantes,
- 3 – Les nouvelles équipes.

La commission se réserve le droit de créer une poule DR1 supplémentaire en cas d'arrivée de nouvelles équipes, sachant qu'une poule ne peut excéder 12 équipes pour un championnat en match aller/retour, 14 équipes pour un championnat aller/play off/play down.

## 3.12 Les primes des championnats

Les dispositions financières de la Ligue Nouvelle Aquitaine seront diffusées en début de saison.

### 3.13 Statistiques individuelles par poule

Les feuilles de match devront être rigoureusement remplies, les surnoms et diminutifs sont proscrits. Le score, les casses fermes et reprises fermes doivent être notés.

Rappel : une casse ferme c'est quand un joueur casse et ferme la table sans que son adversaire n'ai joué.

Une reprise ferme c'est quand le joueur qui ne casse pas prend la table pour la 1<sup>ère</sup> fois et ferme.

Attention : le joueur qui a cassé fait une faute de casse. Son adversaire prend la table pour la 1<sup>ère</sup> fois et décide de refaire la casse. S'il ferme c'est une reprise ferme puisqu'il a bénéficié de la faute de son adversaire.

La formule de calcul pour les stats individuelles sera de 2pts pour une victoire et -1pt pour une défaite. Les casses ferme ou reprise ferme n'apportent pas de points.

Un trophée sera remis au premier de ce classement dans chaque poule.

### 3.14 Aspect disciplinaire

Tout manquement aux règles du code sportif sera sanctionné selon le code de discipline de la FFB. Seul le chapitre sur la tenue ne s'appliquera pas. Néanmoins les joueurs devront avoir la tenue la plus décente possible.

Les remarques, commentaires ou annotations par rapport au match sont à **écrire sur la feuille de match** par le ou les capitaines désignés pour ce match, de l'équipe ou des équipes ayant à faire la remarque. Si ce n'est pas le capitaine, la réclamation est nulle et non avenue.

Dès que le responsable du championnat a en main la réclamation, il demande aux capitaines une explication. S'il juge la réclamation fondée, c'est le responsable de la commission sportive blackball qui décide de transmettre, ou pas, le dossier à la commission de discipline de la ligue.

**Rappel : les joueurs se doivent de respecter les lieux de match, les adversaires, les spectateurs et les patrons des salles. La commission de discipline peut être saisie pour non- respect de ce règlement.**

## 4. La Coupe Nouvelle Aquitaine et la Coupe de France

La coupe de France réunit toutes les équipes engagées dans le championnat FFB.

C'est un tournoi à élimination directe au niveau national et régional.

La Ligue Nouvelle Aquitaine aura un quota d'équipes qualifiées pour La Coupe de France.

La commission étudie avec les districts pour voir quel type d'organisation elle met en place. Elles peuvent donner lieu à un des 2 principes :

Cas n°1 : Chaque district procédera aux éliminatoires et aura un certain nombre de place (par prorata) pour qualifier ses équipes aux Finales de la Coupe Nouvelle Aquitaine. Et c'est lors de ces Phases Finales (prévu à 16 équipes) de la Coupe Nouvelle Aquitaine, que les équipes se qualifieront pour la Coupe de France.

Cas n°2 : Chaque district se verra répartir (par prorata) un certain nombre d'équipes à qualifier directement à la Coupe de France et devra organiser les phases éliminatoires.

La commission et les districts fourniront un avenant au règlement pour l'organisation de la Coupe Nouvelle Aquitaine.

La Coupe Nouvelle Aquitaine est gérée par le responsable de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Elle décerne le titre de vainqueur de la coupe Nouvelle Aquitaine (ou vainqueur de la Coupe de chaque district).

La ligue demandera aux équipes de signer un bordereau d'engagement à aller à la coupe de France le jour des phases finales de la coupe de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les matchs se joueront en élimination directe (feuille de match en 15 manches, le match C contre X ne se jouera pas).

La feuille de match est à envoyer au responsable mentionné sur le bas de la feuille de match par SMS ou par mail.

Le principe du joueur volant est accepté lors de cette compétition.

#### **4.1 Les qualifiés pour la Coupe de France**

Gérée par la CSN 8 Pool, nous connaissons les places disponibles en cours de saison.

La coupe de France aura lieu le jeudi de l'ascension soit le jeudi 30 mai 2019 à VEYRE-MONTON (63).

Les matchs se jouent à élimination directe (et s'informer des conditions de remplacement sur le nouveau règlement non paru à ce jour).

#### **4.2 Primes et frais de déplacement**

Se reporter aux dispositions financières de la Ligue Nouvelle Aquitaine diffusées en début de saison.

### **5. Le rôle du capitaine d'équipe**

Les capitaines d'équipes sont désignés au sein de leur club pour coordonner, diriger et animer leur équipe. Il a pour mission :

- prendre connaissance du présent règlement, du calendrier, des règles du jeu,
- Prendre rendez-vous avec les autres capitaines,
- Composer son équipe et gérer les remplacements,
- D'être responsable de la présence et/ou du déplacement de son équipe,
- De remplir les feuilles de match, de les envoyer et de conserver les feuilles de match,
- De prévenir à temps l'autre capitaine et le responsable du championnat en cas de report du match,
- De participer aux réunions de capitaines à l'initiative des responsables du championnat ou de la commission,
- De noter sur la feuille de match les remarques en cas de problème durant le match,
- D'avoir, obligatoirement, un représentant lors de la remise des trophées à l'AG de la ligue.

**La commission sportive Blackball du district Charente Limousin se réserve le droit de modifier en cours de saison ce règlement suite à des événements particuliers qui remettraient en cause son intérêt sportif.**

Fait, le 25/09/2018 par la commission sportive Blackball du District Charente Limousin.